

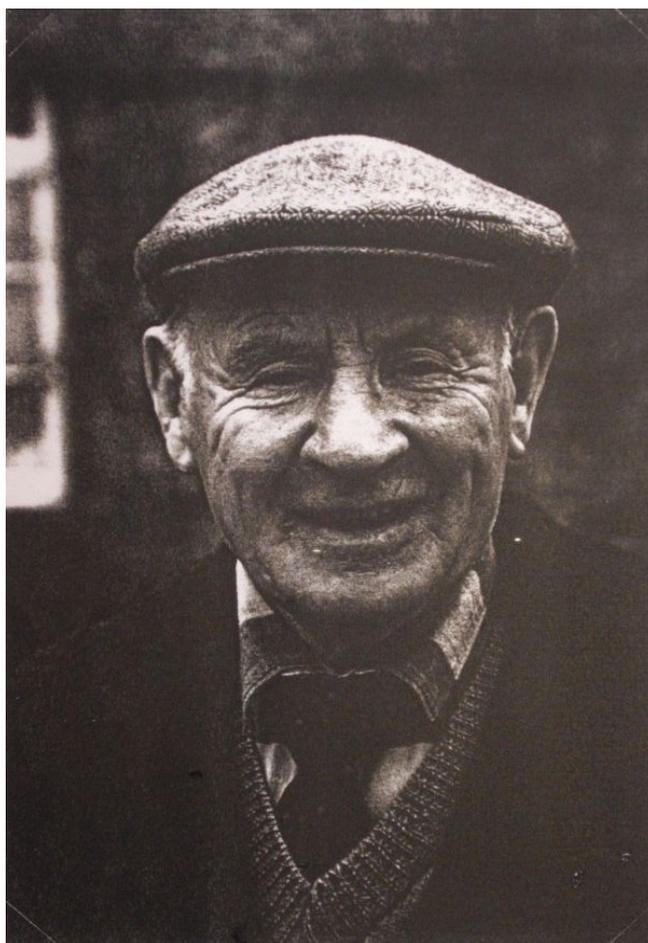
**L'HISTOIRE DU BOIS D'AUFY et son environnement,
par Louis Vallée, 1995, à Chanu, lieu-dit l'Aubrière.**

Introduction

Vers 2000, j'étais allé voir mon lointain cousin Louis Vallée, chez lui au village de l'Aubrière, à la sortie de Chanu sur la route de Flers. Né en 1910, sa grand-mère Victoire Elise Constantin était la soeur de mon arrière-grand-père Louis Constantin. On est frappé en le voyant en photo dans ce texte de reconnaître en lui l'air typique de famille des Constantin.

Je ne le connaissais pas jusque là, et je venais d'apprendre qu'il s'intéressait à l'histoire locale et possédait une splendide collection d'objets préhistoriques. Il m'a alors donné un exemplaire imprimé de son recueil sur l'histoire du Bois d'Aufy. J'ai retranscrit ces notes dans ce fichier pour le rendre plus accessible. Les photos imprimées en noir et blanc ont été scannées du mieux qu'il a été possible.

Emmanuel Hamel, 2013



Louis Vallée

Origine du nom

Autrefois, il y eut plusieurs façons de désigner ce bois. Dans une enquête de 1263 on parle déjà de Boscus d'Aufay. "Au", "al" est mis pour "haut", "Fay" ou "fy" signifie "bois", selon Surville (l'Histoire des communes du canton de Flers); d'où les noms de villages: le Fay (le Fay de Flers: bois de Flers), le Fy Troquet, le Bas Fay, le Haut Fay, ... Fay ou Fy (ou fou, fouteau...) devait désigner surtout un bois où le hêtre domine (la butte à foutiaux à Saint-Paul, la Foutelaie à Chanu et à Yvrandes).

La futaie dont le nom a la même origine était donc autrefois un massif forestier à base de hêtre avant de désigner comme maintenant un massif de grands arbres feuillus d'essences diverses.

Le Bois d'Aufy

Le bois d'Aufy est une des parcelles boisées qui, avec les bois de l'Abbaye et du Mont, à Cerisy, de Messei, des roches du Châtellier, des Huttereaux et de Halouze sur Larchamp et Saint-Clair, et plus à l'ouest, la Lande Pourrie, ainsi que le Mont Crespin sur Frênes et Landisacq où le granit affleure ne furent pas défrichés au Moyen Âge parce que trop humides ou trop accidentés pour permettre le travail de la charrue.

Ils constituaient sans doute aussi une réserve de bois permettant d'alimenter les petites industries de la fonte du minerai abondant dans la région et les forges à bras qui fournissaient le fer indispensable aux cloutiers, poêliers et outilleurs de toutes sortes. Ces différentes activités étaient d'ailleurs la spécialité de la région de Tinchebray.

Les communes voisines

Saint-Clair-de-Halouze, commune limitrophe de Chanu est d'origine assez récente. Son territoire faisait partie de la Chapelle Armentier: ce nom *Capella armentariorum* explique la destination primitive de l'humble église. C'était à l'origine une chapelle fréquentée par les bouviers et autres gardiens de troupeaux, qu'ils amenaient dans les bois pendant la saison du panage. On appelait de ce nom la licence accordée par un seigneur à son vassal permettant de faire paître les troupeaux en forêt moyennant une modique redevance.

De la Chapelle Armentier dépendait une chapelle éloignée dédiée à Saint Clair. Au XIV^e siècle, avec l'accord de l'évêque de Bayeux, une nouvelle paroisse y fut fondée devenant Saint-Clair d'Armentier puis de Halouze tandis que la Chapelle Armentier, desservie par un religieux de l'Abbaye de Belle-Etoile devint la Chapelle-au-Moine.

Le village de la Chapelle-Biche s'est longtemps appelé Sainte-Suzanne d'entre les Bois (Aufy et Halouze). C'était autrefois un rendez-vous de chasse des seigneurs du voisinage. Or il arriva qu'un jour une biche poursuivie se précipita par la porte de la chapelle entrouverte sans éveiller l'attention des chasseurs. Le soir venu la porte fut fermée comme à l'ordinaire et le surlendemain seulement le timide animal fut découvert. La nouvelle se répandit rapidement. C'est ainsi que Sainte-Suzanne devint la Chapelle à la Biche et l'on dit que l'animal tourmenté par la soif avait bu l'eau du bénitier.

Au XVI^e siècle, Chanu et la Lande Patry se partageaient le bois d'Aufy, mais la partie comprise sur Chanu, dite le Grand bois d'Aufy, appartenait au domaine de Domfront, tandis que la partie comprise en la Lande, dite Petit bois d'Aufy, d'une contenance de 400 arpents, dépendait directement de la Baronnie de la Lande, tout comme le bois de Larchamp qui contenait 378 arpents. Ces bois étaient sujets au "tiers et danger" c'est-à-dire à payer au roi le tiers du prix de vente de chaque coupe de bois, et un dixième en plus appelé "Danger".

Cette redevance remontait à des siècles puisqu'en l'an 1263, un arrêt du parlement de Paris condamna Raoul Tesson, seigneur de la Lande Patry, à la payer au Roi et qu'un second arrêt réitéra au même seigneur la défense de vendre aucune coupe du dit bois sans en payer "Tiers et danger" au (bailli, vicomte) sergent du baillage de Domfront. Ce droit fut aboli par l'édit du mois d'avril 1673 moyennant le paiement d'une taxe supplémentaire nécessitée par les besoins de la guerre. En 1863, lors de la fondation de la commune de Saint-Paul, le petit bois d'Aufy s'étendait depuis la limite de la Chapelle Biche, en passant par le Gué, les Devises, la Barrère, le bourg de Saint-Paul et le chemin rendant à Chanu avec une portion sur Chanu de 7 hectares 60.

A l'ouest, comme il n'existait pas de limite naturelle avec Chanu, on avait sur le cadastre tracé une ligne traversant la forêt partant de la limite de la Chapelle Biche sur le ruisseau dit le Gué (c'est sur ce dernier que vers 1965-1968 a été effectué un captage de la source pour alimenter en eau potable les communes de la Chapelle Biche et de Chanu) et rejoignant les abords de la Havasière en Chanu.

Le Grand bois d'Aufy partait au sud du ruisseau du Gué¹, s'approchait du village de Pont Herbout puis passait par la Bullée pour rejoindre la Havasière.

Le Bois d'Aufy, Histoires et Légendes, souvenirs de la Révolution

De nombreuses forges à fer, mues à bras, existèrent successivement, au Moyen Âge, dans le bois d'Aufy et ses environs, notamment à la Noire Vallée, au Mont de la Roue et près de la Pannetière, puis de Beau Vallon et de la Bullaie; naguère encore on voyait en ces lieux des quantités considérables de scories ou déchets de forge, titrant de 50 à 60 pour cent de fer; les Allemands, en gens pratiques, s'en sont, par des intermédiaires français, rendu acquéreurs, et ont pu ainsi malheureusement les faire transporter chez eux, vers 1908, pour les soumettre à une refonte fructueuse. Tout le bois provenant des coupes de la forêt était converti, comme celui de Halouze, en charbon, que l'on utilisait pour la fusion du minerai.

En 1671, Antoine de Pellevé, comte de Flers, devenu, par son mariage avec Marie Fauvel, baron de la Lande Patry et Larchamp, et par suite propriétaire du bois d'Aufy, qui se trouvait alors en régie, pour cause de saisie hypothécaire, fut l'objet de plaintes, formulées par les ventiers ou acheteurs de vente ou coupes pour violences corporelles exercées par ses gens sur leurs charretiers, parce que, mécontent des marchés conclus en dehors de lui, il empêchait les adjudicataires de passer, les faisant arrêter et battre, rompre leurs charrettes et leurs harnais (Arch. de la Manche).

De même que dans la forêt voisine de Halouze, des ateliers de verrerie et de poterie ont existé autrefois dans Aufy, ainsi que l'ont démontré de nombreux tessons de verre et de poteries rayées, trouvés à l'époque du défrichement, aux environs du lieu dit aujourd'hui Terre Neuve. Suivant la tradition, des camps gaulois ou romains auraient été établis en ces lieux: un cours d'eau de la forêt, affluent du Gué-Huet ou Vêrette, porte encore le nom significatif de ruisseau du Camp-Bouilli. Le nom de la Barrère, hameau voisin, signifiant retranchement (barreira), pourrait aussi devoir son origine à cette circonstance. La légende s'en est mêlée, et y a laissé un souvenir vivace: qui n'a, en effet, entendu parler de la pipe pleine d'or, enterrée au carrefour de la grosse épine, près du bû ou bouleau blanc, mais à une profondeur si faible qu'un corbeau la découvrirait avec son bec !

Lors des défrichements de la forêt, chaque ouvrier s'appliqua à la chercher; malheureusement les uns et les autres en furent pour leurs peines, la grosse épine et le bû blanc étant sans doute depuis longtemps abattus, on ne savait plus où se trouvait le carrefour de la légende.

Suivant un dicton: A la viette à la Dame, on voyait chaper le soir, surtout au clair de lune, une belle dame de blanc habillée, paraissant absorbée à la recherche d'un objet égaré et faisant entendre des plaintes et parfois des gémissements. Le voyageur attardé se rangeait timidement sur son passage, se gardant bien de la troubler par quelques question indiscrète, qui eut pu lui attirer des désagréments.

¹ Près du village de la Rivière sur la Chapelle Biche ainsi qu'en témoigne la carte ci-contre publiée par le bulletin municipal de cette commune, publié en 1995.

L'étang dit des Maufais, actuellement en prairie, alors entouré d'épaisses futaies, présentait d'un sombre aspect et jouissait d'un renom sinistre: les filles-mères du voisinage y venaient, disait-on, se débarrasser de leurs enfants en les jetant dans le noir abîme.

N'oublions pas cet ancien dicton local, qui, comme tant d'autres racontars du bon vieux temps, tombe en oubli:

"Quand vous verrez Andaine en avaine (avoine)
"Et Aufy en scilleri (seigle),
"La fin du monde sera proche."

Quoi qu'il en soit de ces légendes qui se débitaient devant le foyer ardent, pendant les longues veillées d'hiver, il est constant que ce nom d'Aufy est très ancien, puisqu'on le rencontre dès le XIIIe siècle, dans deux arrêts cités plus haut.

Un siècle auparavant, on lit saltus de maphiez (bois des Maufais) dans la charte de fondation du prieuré de la Lande Patry, datée du 15 mai 1140, par laquelle Guillaume Patry donne, entre autres immeubles, aux religieux de Saint-Vincent du Mans, dix acres de terres à prendre au lieu-dit depuis les Ponts-Mêlés, parce que trois ponts au moins concouraient à réunir, en les mêlant, les eaux de l'étang voisin, aujourd'hui en pré, destinées à alimenter les moulins seigneuriaux de la Monnerie et d'Ariel. Les terrains par ce fait, subirent de tels changements que la démarcation exacte entre les seigneuries de Flers, la Bunèche et la Lande y fut perdue, circonstance rapportée dans un acte que nous possédons (Surville).

Sous la Révolution, les chouans des hameaux voisins, commandés par le capitaine Malhère, dit Dartois, se retiraient fréquemment dans les profondeurs de nos bois, au sol si accidenté, où il eut été très difficile, sinon impossible, de les surprendre. Ce fut même dans le bois d'Aufy que, en mars 1793, se fit nuitamment la réunion générale des jeunes de la contrée, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans appartenant à la première réquisition, mais résolus à ne pas répondre à l'appel de la Convention. On s'organisa séance tenante en compagnies, chargées de désarmer les patriotes du pays, afin de se procurer des armes, qui faisaient complètement défaut; mais, pour éviter des ennuis à leurs familles, les jeunes réfractaires eurent soin de n'opérer que les communes autres que la leur. C'est ainsi que Saint-Jean-des-Bois, déjà organisée, désarma Landisacq, qui à son tour désarma Flers, laquelle opéra de même pour la Carneille.

Tandis qu'à la Barrère habitait le capitaine chouan Malhère, dit Dartois, dans un hameau voisin, le Hamel Jenvrin, également limitrophe du bois d'Aufy, résidait le capitaine révolutionnaire Malherbe, dit Bel-Enfant. Ces hommes étaient l'un et l'autre redoutés de leurs adversaires et sans pitié en cas de surprise. Si les tristes exploits des chouans sont bien connus, ceux de l'autre parti le sont beaucoup moins.

En voici un à l'actif de Malherbe, qui fait voir, sous le jour le plus fâcheux, le caractère sanguinaire de ce délégué des Fédérés de Paris. Un de ses plus proches voisins, François Jenvrin, jeune homme de quinze à seize ans, accusé de renseigner les rebelles, fut saisi par son ordre et couché en travers du cheval, bras et jambes entravés et fortement attaché avec une sangle. Dans cette pénible position, il fut emmené à Domfront, où il subit l'interrogatoire suivant:

"- Ton nom, ton âge, ta manière d'exister ?

- Je me nomme François Jenvrin, quinze ans, demeurant à la Lande Patry, et travaillant en différentes maisons à toucher les boeufs, à faner et à divers autres ouvrages.

- Dans quelle maison as-tu été arrêté et qu'y faisais-tu ?

- J'ai été arrêté dans notre maison, où je mangeais du lait.

- Cette maison est-elle l'asile ordinaire où tu te retires lorsque tu ne travailles pas ailleurs ?

- Oui.

- Que voulais-tu faire d'une platine de fusil et d'une lime qui étaient auprès de toi lorsque tu as été arrêté ?

- Je n'en voulais rien faire; ce n'était pas moi qui les avait mises là.

- A qui appartiennent tous les fusils et les habits de volontaires qui ont été trouvés chez toi ?

- A mon frère, qui fait le métier de chouan, puisque j'ai déjà été pris une fois pour lui, et mis en prison à Vire.

- Puisque tu sais que ton frère était un chouan, pourquoi te retirais-tu avec lui ?

- Je n'avais point d'autre maison où me retirer.

- Qui est-ce qui t'a donné le ruban blanc, qui était autour de ton chapeau, quand on t'a arrêté, et sur lequel était brodé: Vive le Roi avec une croix noire.

- C'est mon frère qui me l'avait donné avec le chapeau il y a environ huit jours.

- Où est ton frère, quel grade a-t'il dans les chouans ?

- Je n'en sais rien !

- Qu'est ce qui t'a donné tes habits et les 136 livres qu'on a trouvées sur toi ?

- Mon parrain François Hodiesne de la Lande Patry m'a donné la veste, ma marraine, la veuve Morin de la Barrère m'a donné mon pantalon et m'a acheté le gilet avec mon argent, fruit de mon travail.

- Quels sont les chouans qui vont avec ton frère ?

- Je ne les connais pas !

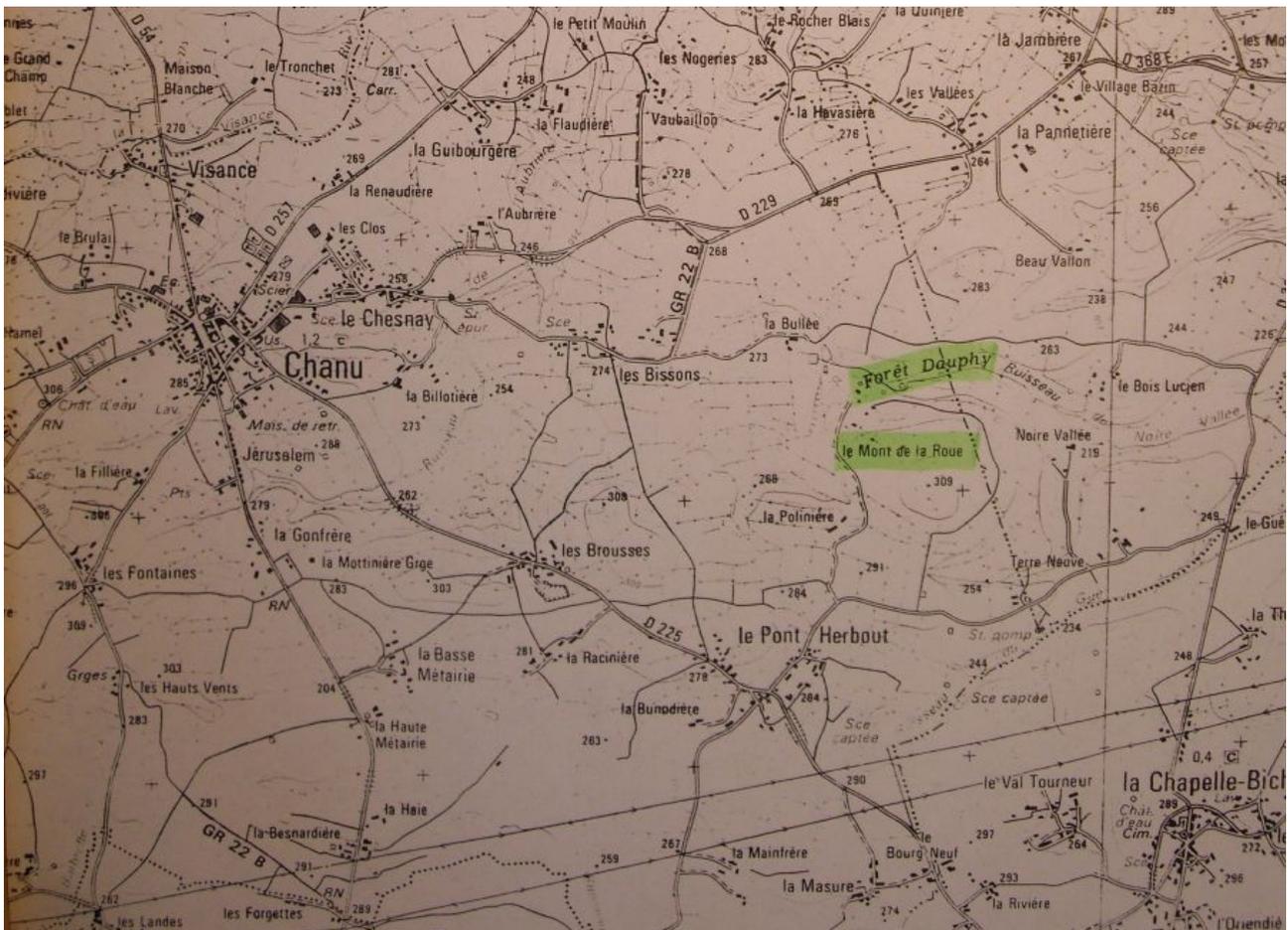
- Quels sont les fermiers qui t'ont donné l'argent dont tu es porteur ?

- J'ai eu 25 livres chez Duval fermier du citoyen l'Hodiesnière et le reste chez Roger de la Lande Patry."

Sur ce fait, nous avons cessé de l'interroger. Après lui avons donné lecture de sa déclaration à laquelle il a déclaré persister, a dit ne savoir signer. A Domfront 19 thermidor an III (3 août 1795).

L'interrogatoire terminé, le juge remit le jeune homme à son dénonciateur mécontent de n'avoir pu le faire incarcérer. Il s'en alla trouver le commandant du détachement de Flers, mais l'officier resta sourd à sa demande.

Résolu d'en finir, il reprit le chemin de la Lande avec l'infortunée victime toujours entravée, gagna un champ de genêts près de la Rosserie où il le fusilla !



Chanu, le Bois Dauphy et le Mont de la Roue

Géologie

Le bois d'Aufy comme toute la contrée fait partie du massif armoricain. Ce sont des terrains très anciens dans la partie est; vers Flers et La Chapelle Biche composés surtout de schistes que les géologues appellent "Briovériens" du nom celte de Saint-Lô qui était "Briovera" et a les mêmes sols. Des millions d'années plus tard, sous la pression de la masse en fusion du centre de la terre un soulèvement du sol se produit peu à peu. Le magma en fusion se refroidit lentement en se cristallisant pour former les granites du massif de Chanu².

Peu à peu, au cours des millénaires, attaqué par les éléments climatiques, les granites les plus tendres ont subi une arénisation, c'est-à-dire se sont transformés en roche sableuse.

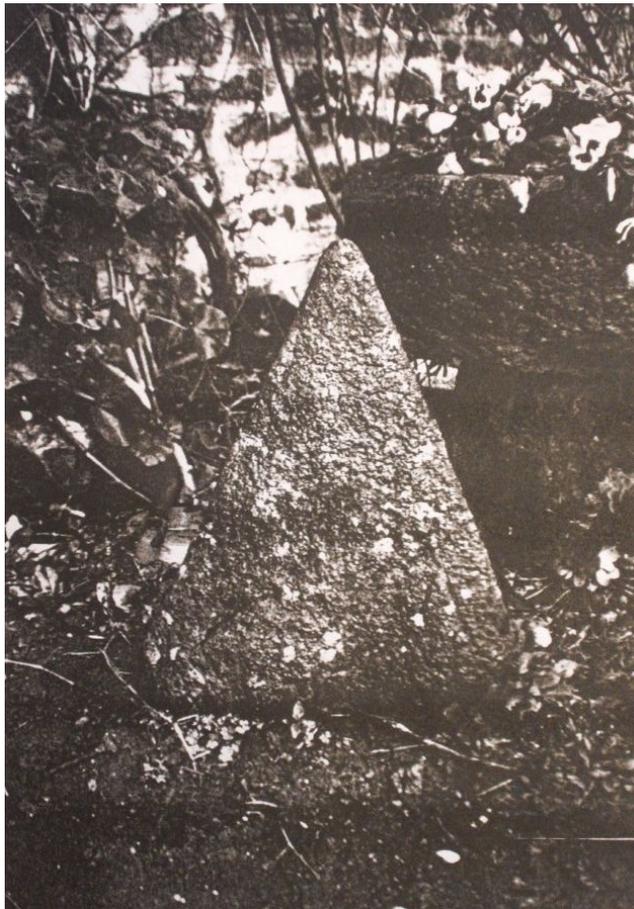
Le massif du Mont de la Roue plus jeune a surgi comme une taupinière au milieu d'un champ. C'est un leucogranite composé en surface de quantités de morceaux ou blocs de pierre de quelques kilogrammes mais pouvant atteindre plus d'une tonne. Les cailloux, souvent d'une forme semi pyramidale ou trapézoïque ont toutes des surfaces plates convenant bien après une légère taille, à la construction.

Lors des défrichements du siècle dernier, des exploitations agricoles nouvelles ont été créées; des carrières furent ouvertes près du sommet du Mont de la Roue et ont fourni la pierre indispensable à la construction de maisons d'habitation et bâtiments d'exploitation à Terre Neuve comme à Noire Vallée.

² Ce sont des roches plutoniques.



Ceux-ci sont quand même l'exception.



Bloc de granit à base triangulaire. H: 0,60 m.

Lors du soulèvement du Mont de la Roue au milieu des schistes du briovérien, des dépôts ferreux furent mis à jour, principalement vers Noire Vallée et furent sans doute très tôt exploités si l'on en juge par les quantités de scories qui y restent encore, malgré tous les prélèvements effectués au début du siècle pour être exportés vers l'Allemagne pour une refonte fructueuse car le minerai (la mine disait-on; en Lorraine, on disait la minette) insuffisamment chauffée avec le charbon de bois laissait des scories titrant encore 50 à 60% de fer.

On trouve les vestiges de vieilles forges et dépôts de scories principalement à Noire Vallée où malgré les achats faits par les Allemands au début du siècle, il semble qu'il en reste encore 20 à 30 00 m3 d'après ce qu'ont fait apparaître les travaux connexes du remembrement de la commune de Saint-Paul effectués vers 1980. On a fondu du minerai également au Mont de la Roue, plus près de la Pannetière et près de Beau Vallon dans une parcelle longeant le chemin de Chanu à Flers.

Des traces importantes sont encore visibles à l'extrémité sud d'une parcelle de labour de la ferme de la Bullée. Un gros dépôt de scories existe encore en bordure dans le pré qui le joûte. Il semblerait aussi que de la "mine" a été extraite dans le bois d'Aufy en bordure du chemin de Chanu à Flers. On voit nettement que le terrain a été bouleversé par des fouilles, et certainement pas pour extraire du caillou à cet endroit là.

Lorsqu'on n'a plus trouvé de minerai sur place on est allé le chercher plus loin pour le fondre près des grands bois qui fournissaient le charbon nécessaire à la fusion de la mine. En effet pour obtenir une tonne de fer, 50 m3 de charbon étaient nécessaires. C'est pourquoi on préférait apporter la mine là où on produisait le charbon.

Dans une brochure éditée en 1922, Surville, ancien bibliothécaire de la ville de Flers et historien local très apprécié, nous explique avoir trouvé aux archives du Calvados la méthode employée au XVème siècle pour fondre la "mine".

On choisissait un minerai le plus fusible possible, donc assez pauvre car le plus riche était le plus difficile à fondre. On élevait à proximité d'un cours d'eau un mur circulaire d'un mètre environ de hauteur avec des pierres jointes avec un mortier d'argile, puis on enduisait l'intérieur d'une couche de terre glaise bien lissée.

Après l'avoir fait sécher et échauffer on y mettait des couches importantes et alternées de charbon de bois et d'une petite quantité de "mine", puis on allumait et des bras vigoureux mettaient en route des soufflets, sans doute comparables à ceux que nous avons connus autrefois chez nos maréchaux ferrants. En fondant, le fer plus lourd descendait au fond du foyer tandis que les impuretés en fusion surnageaient formant le laitier qu'on appelait communément la "sorne". On facilitait son écoulement à l'écart où il vitrifiait en se refroidissant.

Le métal fondu était reçu dans un petit bassin au bord du foyer. Après l'avoir laissé refroidir un peu, on le battait pour le débarrasser des matières étrangères qu'il avait entraîné en sortant du four. Ensuite, on soumettait le métal à un nouveau feu pour le forger au marteau. Afin d'en accélérer la fusion et la purification on y ajoutait de la "castine" ou des coquilles d'huîtres. Le minerai ainsi traité était loin d'être épuisé et les scories: le laitier, étant encore riche en fer. On l'amoncellait à proximité en tas parfois très gros. Parfois même on s'en servait lors de défrichements pour aider à la fabrication de talus séparant des parcelles, comme il y en a à l'Épinette à Tinchebray.

La production journalière de chaque forgeron, avec les moyens de l'époque ne dépassait pas 5 à 6 kg. Certains emplacements de forges à bras ont donné nom à plusieurs villages: Noire Vallée la bien nommée à cause des milliers de mètres cubes de scories qui couvraient le sol, les Forges, la Fendrie, la Minière, la Ferrière, le Costil, la Sauvagère et au moulin d'Ariel où une fendrie était installée et a fonctionné jusqu'en 1530 date à laquelle elle fut transférée à Halouze où venait d'être montée une grosse forge. Au Costil, de gros tas de scories furent aussi transférés en Allemagne en 1907 et 1908.

Une des trois foires de la baronnie de la Lande, la Saint Pierre, se tenait près de l'église de la Chapelle-Biche dans le champ Saint Pierre, une des aumônes du presbytère. Cette foire était surtout alimentée par les fers et leurs dérivés finis ou à finir, fournis par les forges à bras des environs et il devait s'y passer un important trafic.

A la Chapelle-Biche, une enquête de 1635 nous rappelle qu'il y avait 98 imposés à la taille. Les terres de la dite paroisse n'étant pas bonnes, les habitants ne s'abusent point au revenu d'icelles: ils sont tous marchands de fer, cloutiers, voituriers, bêcheurs, charbonniers, menuisiers et artisans de tous les ouvrages qui se font aux grosses forges de Halouze et de Larchamp. Une autre enquête de 1833 révèle que la Chapelle-Biche avait encore 32 marchands patentés dont 10 fabricants de clous, trois boulangers, quatre marchands de charbon, deux fabricants de tissus, trois bouchers, quatre merciers etc...

Les maîtres des forges étaient organisés en corporation avec des règlements stricts et les forgerons ne pouvaient s'approvisionner en "mine" comme ils le voulaient.

Leur corporation avait son siège à Beaumont la Landelle, entre Clécy et Saint-Rémy. Les minières de Beaumont, réputées dans tout le bocage par l'abondance et la richesse de leur minerai, étaient affermés par les seigneurs de Thury et de Thuit, copropriétaires, à une société de ferrons ou maîtres de grosses forges qui prétendaient imposer leurs règlements à tous les ferrons du pays, y compris Flers, Tinchebray et Mortain. Tous les adhérents s'engageaient sous peine d'amende à n'employer dans leur forge que le minerai de Beaumont, qui était expédié le plus souvent par "sommès", rarement par charrettes. Des assises ou réunions se tenaient fréquemment tantôt dans un lieu tantôt un autre, sous la présidence des vicomtes de Thury et de Thuit, eux-même sous l'autorité des ducs d'Harcourt et d'Alençon. Les infractions dévoilées étaient punies et pouvaient entraîner l'exclusion du délinquant.

Une somme était la charge, le fardeau que pouvait emporter un animal, "bête de somme". On ne sait si cela correspondait à un certain poids ou un certain volume comme au siècle dernier où une somme de grains correspondait à 4 barratées soit 2 hectolitres.

Le sommelier était le conducteur responsable d'un certain nombre de bêtes de somme qu'il conduisait. Il y avait souvent des chemins étroits où les charriots ne pouvaient passer et qui étaient réservés à ces animaux. Il reste les traces d'un de ces chemins dans le bas du versant nord du Mont de la Roue qui conduisait à Noire Vallée, venant peut-être de Chanu par les Bissons et la Bullaie.

Ramassage des sornes

Le ramassage des sornes fut organisé par un armateur de Rotterdam, Los de Poorter, qui exploitait le minerai de la mine du Poncel à Barenton. Le minerai était expédié par le port de Granville aux usines Thissen dans la Ruhr. La mine du Poncel fut arrêtée en 1914.

Los de Poorter organisa de 1907 à 1913 le ramassage des sornes depuis le Perche jusque dans nos régions. Il avait même conclu un marché pour 10 000 tonnes de scories à ramasser aux environs de Saint-Léonard et de Gèvres pour mettre sur wagons à Fresnay au prix de 0 F 50 la tonne qui seront dirigés vers Rotterdam.

Auguste Thissen fondateur des usines de Mulheim et de Duisbourg devint aussi propriétaire des mines de fer du Calvados qu'il acheta entre 1895 et 1907. En 1909 il acheta 230 hectares de terrains à Mondeville et Colombelles pour y bâtir des hauts fourneaux.

La première société des hauts fourneaux avait une participation de 25% française et 75% allemande, une intervention de l'Etat réduisit la part allemande à 40%.

La guerre de 1914 arrêta les travaux, les Thissen furent éliminés du Conseil d'Administration. Les travaux reprirent au ralenti et le premier Haut Fourneau ne fut allumé que le 19 août 1917.

Le charbon de bois

Dans toute l'étendue du bois d'Aufy, le bois fut transformé en charbon pour subvenir aux besoins des forges à bras puis peut-être aussi des grosses forges hydrauliques établies plus tard à Larchamp, Halouze, Varenne et autres lieux. Il en fallait aussi pour les verreries, tuileries et briqueries qui ont existé autrefois.

L'industrialisation avec l'arrivée de la houille en a sonné le déclin; mais il en fut encore fait en abondance pendant la dernière guerre (1939-45) soit pour alimenter les gazogènes des engins à moteur qui manquaient d'essence, soit pour les besoins domestiques. En témoignent les coffres métalliques en deux parties de 3 à 4 m de diamètre retrouvés lors du défrichage du Mont de la Roue.

On cuisait le bois toujours aux mêmes endroits à distance régulière les uns des autres. Le charbon cuit était trié et dépoussiéré au crible avant d'être livré aux acheteurs. On voit encore dans le bois d'Aufy les emplacements de fours de cuisson où la couche de poussière s'étend sur 8 à 10 m de largeur et parfois jusqu'à un mètre d'épaisseur. Si l'on calcule, avec 7 à 8 coupes de bois par siècles, il en a fallu du temps pour arriver à une telle épaisseur ! Comme il n'y avait que peu de chemins carrossables, il fallait sortir le charbon soit avec des animaux de somme, soit avec une civière portée par deux hommes. Un ancien de Chanu se souvient d'avoir aidé à sortir des cordes de bois sur un traîneau tiré par un cheval.

Une étude récente parue le 25 août 1995 sur Ouest-France nous signale que c'est au XIXe siècle que l'exploitation du minerai fut la plus importante aux alentours de la Ferrière-aux-Etangs. Les grosses forges de la région utilisaient toujours le charbon de bois.

Les fourneaux exigeaient des quantités importantes de charbon de bois. Ainsi à Varenne, pour une fondée de 7 tonnes, il fallait 450 sacs de charbon.

Les forges de Varenne furent les dernières forges à bois à fonctionner en Normandie. Leur fermeture définitive en 1866 a vu l'arrêt d'une activité sidérurgique et minière qui était une des raisons de vivre de cette région. Ce n'est qu'au début du siècle suivant que la société Denain-Anzin reprit l'exploitation du minerai de fer (Orne Combattante du 17/09/95).

Le déboisement de la région fit que Halouze et la Sauvagère durent fermer.

Vie en forêt

Pour saisir toute la vie en forêt il faut connaître les besoins des grosses forges en ouvriers et en attelages. En voici quelques exemples.

Varenne: le ravitaillement de la forge se faisait à dos de cheval à cause de la mauvaise qualité des chemins souvent transformés en fondrières par les pluies abondantes, le minerai provenait des minières de la Ferrière et la castine de la région d'Ecouché. Les nombreux chevaux nécessaires étaient abrités et nourris dans les fermes voisines de la Chevalerie (une des fermes que Redern aurait voulu moderniser) et celle plus lointaine de l'Hermitage en forêt d'Andaine.

A Chailland: extrait du cahier de doléances écrit en 1789 dans l'article 2:

- marche d'une manufacture de fer.
- toutes les matières premières nécessaires appartiennent au directeur.

Le service des forges occupe environ 500 personnes et 400 chevaux, les uns tirent la mine, les autres coupent le bois, ceux-là font du charbon, ceux-ci la voient ainsi que la mine. Les derniers font le fer. Ce sont tous gens à la journée: tant fait ! tant payé !

Tout autre travail leur était pour ainsi dire étranger. Ils dépendent du maître des forges à qui aboutissent tous les gains de la manufacture, aussi vit-il dans l'opulence, et la misère la plus noire est le partage de presque tous ceux qui travaillent pour lui.

A Port-Brillet, un mémoire de 1815 rappelle l'importance de la main d'oeuvre. Il est employé 8 ouvriers à l'extraction du minerai et 35 pour le transport du minerai à la forge avec 20 attelages de chevaux marchant à la file, en caravane derrière le cheval de tête enfourché à cru par le conducteur. Port-Brillet utilisant en tout quelques 300 chevaux.

Le fonctionnement d'un fourneau

Le minerai était d'abord concassé dans le bocard ou "bocambre" lavé au "patouillet".

On apportait ensuite le minerai dans des "resses" (vastes paniers) et on le vidait dans le "gueulard". S'y ajoutaient également du charbon de bois et de castine (fondant calcaire). Les couches s'alternaient jusqu'au remplissage final. La castine assurait un rôle de lubrifiant pour que les parois du fourneau ne soient pas obstruées mais bien lisses. Un homme était d'ailleurs chargé de s'en assurer avant chaque fondue.

Le minerai venait des minières de la Ferrière. Le charbon de bois d'Andaine et de Halouze et la castine d'Ecouché.

La fondue durait 6 jours et 6 nuits.

Elle exigeait 50 pipes de minerai (1 pipe = 300 litres); 450 sacs de charbon (1 sac = 50 kg) et 10 milliers de castine (1 millier = 1000 livres).

La combustion était activée par des soufflets mus par l'eau.

On procédait à deux coulées par jour. La fonte qui sortait par le trou de coulée était coulée en gueuses de 3m de long pesant 750 kg.

Le laitier résultant de la fonte de la castine avec les impuretés du minerai surnageait et en refroidissant, vitrifiait au dessus de la fonte, on le retirait avec des crochets et on l'employait pour remblayer les digues de retenues d'eau et encaisser les chemins.



Louis Vallée avec un bloc de laitier de 12 kg



Le même faisant voir les plissements qui se sont formés en solidifiant

Les propriétaires

Si au XVI^e siècle le grand bois d'Aufy appartenait au domaine de Domfront, le petit bois d'Aufy faisait partie de la baronnie de la Lande Patry. A la suite d'un mariage, il passe aux mains de la famille Pellevé.

Hyacinthe de Pellevé meurt en 1736 sans descendance. Sa succession passe aux mains de sa soeur Antoinette Jourdain mariée depuis 1717 à Philippe René de la Motte Ango. Leur fils aîné Ange Hyacinthe hérite de vastes domaines dont le comté de Flers et la baronnie de la Lande Patry dont Aufy faisait partie. Il meurt en 1788 laissant plusieurs enfants. L'aîné Pierre François de Paule hérite du domaine du château de Flers. Après avoir connu les angoisses de la Révolution (étant réfugié à Caen, son château fut pillé) de retour à Flers, il ne put soutenir son rang ni réparer son château. A bout de ressources il vendit son domaine pour la somme de 1 099 900 F le 27 janvier 1806 à Ehrenreich comte Redern von Bernsdorf d'origine prussienne, marié à Henriette de Montpezat. Ses créanciers ne lui laissèrent qu'une faible partie de son capital et il mourut pauvre à Tournaville en 1835.

Le domaine du château de Flers s'étendait sur vingt communes des environs pour une contenance totale de 3528 hectares comprenant le château de la Lande, le bois d'Aufy, la forêt de Halouze et l'Hermitage en forêt d'Andaine.

Lors de l'établissement du cadastre, le bois d'Aufy fut classé à tort comme bien d'Etat. Le comte Redern en revendiqua la propriété en 1842 et obtint gain de cause.

Disposant d'abondantes ressources, le comte Redern voulut se constituer un monopole de maître de Forges en achetant les grosses forges de la contrée: Cossé, Champsecret, Bagnoles et la Sauvagère.

Il voulut aussi s'occuper d'agriculture, jugeant que les méthodes en usage étaient trop routinières pour obtenir de bons rendements. A cette époque, il n'existait d'autres engrais que l'arrosage des prés pour avoir de l'herbe tôt au printemps avec l'inconvénient des litiges provoqués par les entorses aux droits d'eau dûments codifiés; puis le fumier et les composts pour les champs de labours ainsi que la jachère qui permettait aux parcelles labourées de rester plusieurs années sans culture en l'aidant à reformer son humus avec les plantes qui poussaient spontanément. On avait déjà amélioré la jachère en l'ensemencant de genêts et de vignons (ajoncs) qu'on retournait au bout de deux ou trois ans. Ces plantes étaient des légumineuses, par les nodosités sur lesquelles elles fixaient l'azote atmosphérique, enrichissaient le sol en azote.

Redern jugeant le semis de genêt trop archaïque tenta de faire supprimer la jachère pour la remplacer avec un semis de trèfle violet mais, comme tous les novateurs, trop en avance sur son époque, il ne réussit pas à modifier les habitudes de ses fermiers, et l'usage des semis de genêts a continué jusque vers la moitié du siècle dernier car j'ai entendu Louise Gosselin, fille de Polidor, raconter qu'elle se souvenait avoir entendu dire sa grand-mère comment on cultivait les genêts à Landisacq.

Plus tard, Redern se lance dans la politique, mais battu aux élections législatives de 1815, il quittera la région pour aller vers Nice.

Il vend alors le domaine en 1818, 1819 et 1820 à Schnetz et Thirion qui l'acquiert en indivision. Celle-ci prendra fin le 1^{er} décembre 1823, Thirion recueillera la forêt.

Après avoir aliéné de nombreuses enclaves, il vendit le reste de la forêt en bloc le 23 septembre 1851 à Mr Charles Philippe Colas de Chatelperron (Allier) qui la revendit en 1871, à Mr Jules Félix Gévelot député de la circonscription. Sa veuve en a fait bénéficier l'hôpital de Flers par un acte authentique du 17 mars 1906.

Les premiers défrichements commencent en 1818 près de Saint-Paul puis continuent à une plus grande échelle. Le 15 mars 1834, Madame Thirion reçoit l'autorisation de défricher 800 hectares dans le bois Demphy (Aufy) et de Halouze. Le 30 octobre 1852, Chatelperron, gendre de Schnetz, propriétaire du domaine du château de Flers et de Halouze, reçoit la même autorisation.

Sa petite-fille s'est dessaisie de sa part en 1901 c'est ainsi que le domaine du château et Halouze sont devenus propriété de la ville de Flers.

Les différents défrichements opérés au siècle dernier en Aufy ont permis la création de villages, ou lieux-dits nouveaux aux noms significatifs:

- Les Devises, où une forge était installée pour marquer les animaux admis à paturer en forêt,

- Terre Neuve; l'une sur Saint Paul, l'autre sur Chanu,

- Noire Vallée, si bien nommée à cause des dépôts de scories et déchets de fonte de minerai, là s'installent deux fermes:

- Bois Lucien à cause de Lucien Halbout sacristain à Flers qui l'a défriché et qui était l'oncle de Emile Halbout avantageusement connu, ancien député et maire de Flers.

- Beau Vallon.

Sur le territoire de Chanu naît la ferme de la Polinière et celle du Mont de la Roue.

Le Bourg neuf³ en serait-il lui aussi ?

Evaluation des terrains

En 1850, d'après un rapport Toussaint, le sol de la commune de Saint Paul comprenait beaucoup de terrains défrichés depuis une vingtaine d'années.

Les terres y étaient plus légères, plus sèches et la couche arable plus épaisse qu'à la Lande. Par contre les prés étaient de qualité inférieure.

La ferme de l'Hodiesnière, d'une contenance de 20 ha, était louée 1103 F, celle des Landes, de 22 ha était de 1063 F seulement. La prairie des Ponts Mêlés de 2,67 ha affermée 320 F.

Les labours formés dans le bois d'Aufy ne valaient pas plus que bois qu'ils remplaçaient, environ 30 F l'ha. Le bois en coupe de 9 ans se vendait 240 F l'ha.

Le Mont de la Roue

Une famille Leprince, descendant de la famille de Princé⁴, avait acquis le Mont de la Roue et les terrains qui l'entourent jusqu'au ruisseau venant du pré de la fontaine passant près de Terre Neuve en dessous de Noire Vallée pour se jeter dans le ruisseau rassemblant les eaux des prés des Bissons, de la Bullée et de la Polinière et qui après avoir traversé les éboulis et les rochers qui jonchent le sol dans le bois d'Aufy va se joindre plus bas au ruisseau du Gué et à celui venant de la Chapelle Biche à un endroit qu'on appelait les Ponts mêlés pour former le ruisseau Ariel.

Une ferme fut bâtie au siècle dernier au sommet du Mont, mais difficile d'accès, exposée à tous les vents, elle fut abandonnée dans les années 1920 et rebâtie à l'emplacement actuel au pied de la colline, à l'abri du Bois d'Aufy et près d'une source.

En 1975, on voyait encore là haut les vestiges d'anciens murs, le puits de 15 m de profondeur et quelques arbres fruitiers. Le puits remblayé, le terrain rivelé. Il ne reste que les traces du jardin à légumes

³ Une partie des champs de cette ferme s'appellent: le bois d'Aufy.

⁴ Les de Princey furent longtemps "sieur des Bissons, de l'Aubrière et autres lieux".

entouré de jonquilles doubles, nos anciens "porions".

Raymond Patard, maintenant disparu, qui habitait autrefois la Pannetière se souvenait de la dernière fermière qui habitait sur le Mont et venait aux Vêpres à Saint Paul.

Il se souvenait également qu'une famille de charbonniers avait bâti une cabane pour passer l'été dans le Mont et y avait perdu un enfant.

Le Mont de la Roue - Origine du nom

Il y a 50 ans, les gens du pays ne parlaient pas du Mont de la Roue, mais du Mont de la Reue ou du Mont Dalarue comme le suggérait Emile Halbout mais il n'a pas trouvé trace de famille ayant porté ce nom là dans la région.

Lorsque la ferme du Mont fut transférée du sommet à l'emplacement actuel, et pour en conserver le nom, le fermier de l'époque avait grimpé dans un jeune chêne têtard une roue de tombereau, l'avait placée horizontalement et soutenue par les branches supérieures de l'arbre. Actuellement, la roue est toujours là et son bandage s'est encastré dans les branches qui la supportent. Cet arbre est à une cinquantaine de mètres au sud-est de la maison d'habitation.

Préhistoire

Depuis des millénaires le Mont de la Roue et le bois d'Aufy furent le siège d'un habitat comme d'autres hauteurs des environs: au Mont de Cerisy, à Landisacq vers la Blandelière où Emile Halbout puis Marcel Aubine ont trouvé bien des silex taillés comme il y en a aussi beaucoup sur Saint-Jean-des-Bois et à Saint-Clair-de-Halouze.

Au cours des opérations de défrichage, sur le versant Est du Mont, mais assez près du sommet, nous avons trouvé par hasard, en ramassant des cailloux, une hache polie. Nous savions, pour l'avoir appris à l'école, que les premiers hommes se servaient d'outils en pierre taillée, mais nous n'en avions jamais vu.

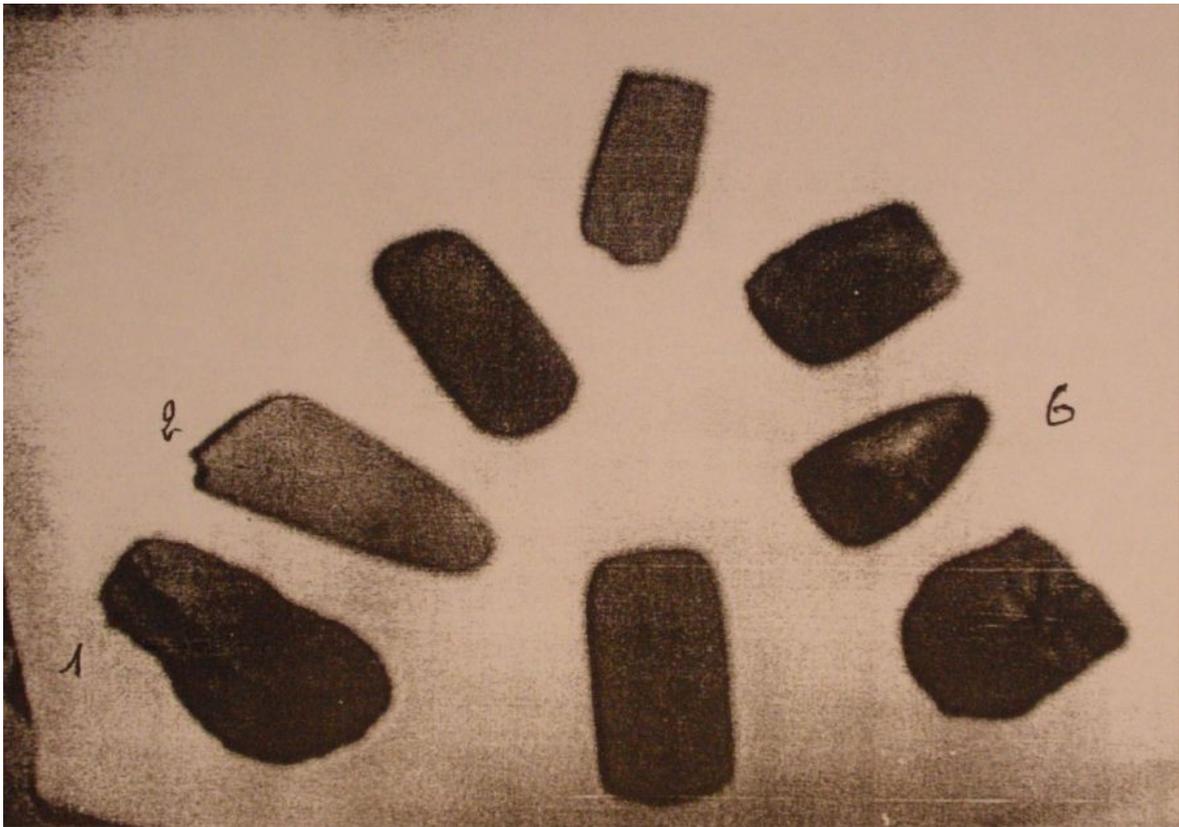
Notre curiosité éveillée par cette découverte, nous y en avons trouvé plusieurs milliers de petits éclats de silex isolés ou groupés et parmi eux certains outils divers, des lames, des grattoirs, des perçoirs et une dizaine de hachereaux en silex et surtout en grès armoricain. Nous avons trouvé également trois affûtoirs à hachereaux, des lissoirs et une quantité de percuteurs en quartz du pays.

D'après leur teinte, les silex avaient été apportés, soit de la région d'Olendon du côté de Falaise, soit probablement du Grand Pressigny en Touraine et d'autres, les noirs, vers la vallée de la Seine.

Nous supposons que les habitants de la contrée n'étaient pas de guerriers car nous n'avons trouvé que deux pointes de flèche, alors que beaucoup ont été trouvées à Saint-Jean-des-Bois.

Nous avons trouvé également une collection de pierres qui semblent avoir servi à affûter les outils métalliques des bûcherons pendant les siècles qui ont suivi. Les pierres étant d'une nature différente des roches du pays. Nous avons également jeté un coup d'oeil dans les champs du voisin sur le versant ouest mais nous n'y avons rien trouvé, tout étant face au soleil levant.

Des chercheurs curieux trouveraient certainement des choses intéressantes en fouillant depuis notre limite de propriété jusque vers le sommet du Mont, situé à moins de trente mètres.



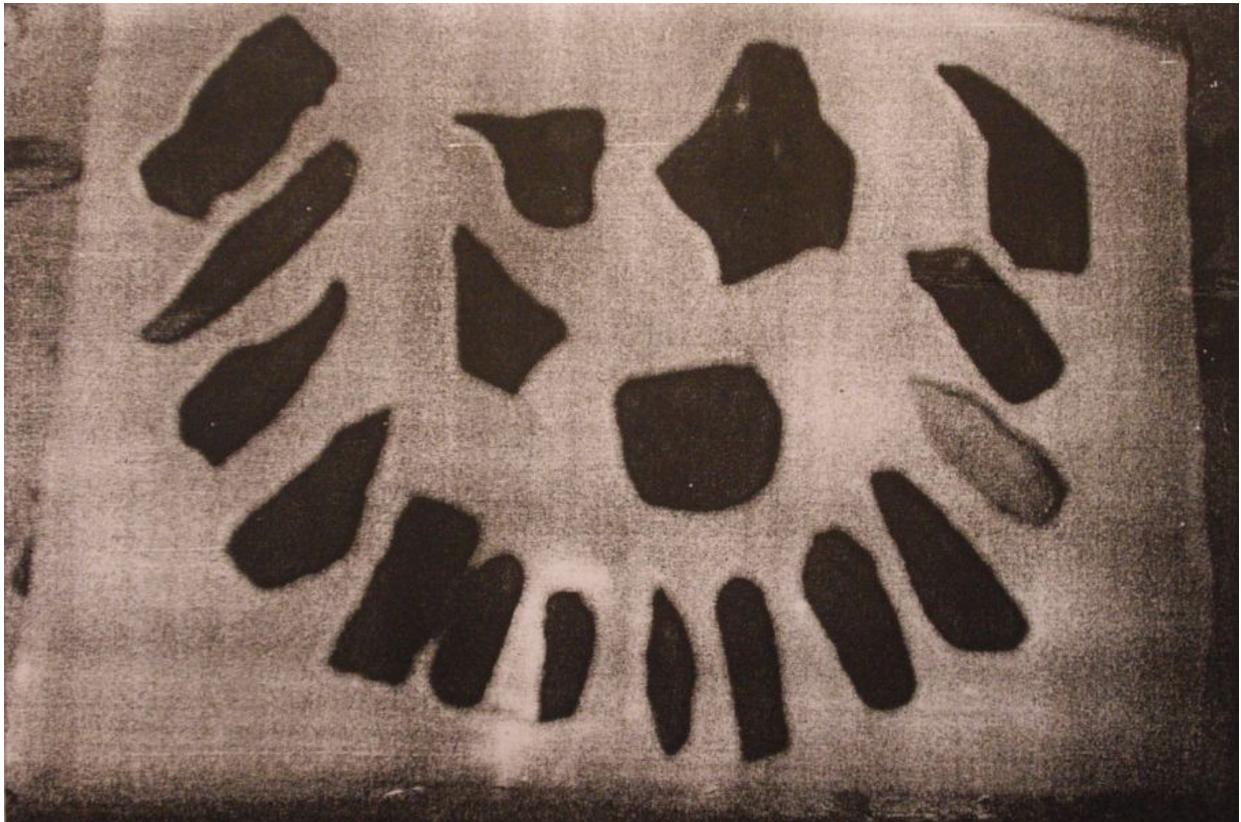
Les dimensions apparentes sont à multiplier par 4. De gauche à droite: 1) hachereau du paléolithique supérieur autrement dit de la pierre ancienne. Elle est en silex. 2) hache en grès gris de l'époque néolithique c'est-à-dire de la pierre nouvelle. 3-4-5) de même. 6) petite hache intacte en grès armoricain. Le grès armoricain est celui que l'on trouve vers le Châtellier, Lonlay, etc. 7 et 8) en grès gris.



Les 2 rangées du haut: lames en silex diverses pouvant servir en partie de couteau. Rangées du bas: petits silex taillés pouvant servir d'emporte-pièce en les frappant avec un percuteur sur une peau pour y faire une boutonnière. Le gros morceau: un perçoir.



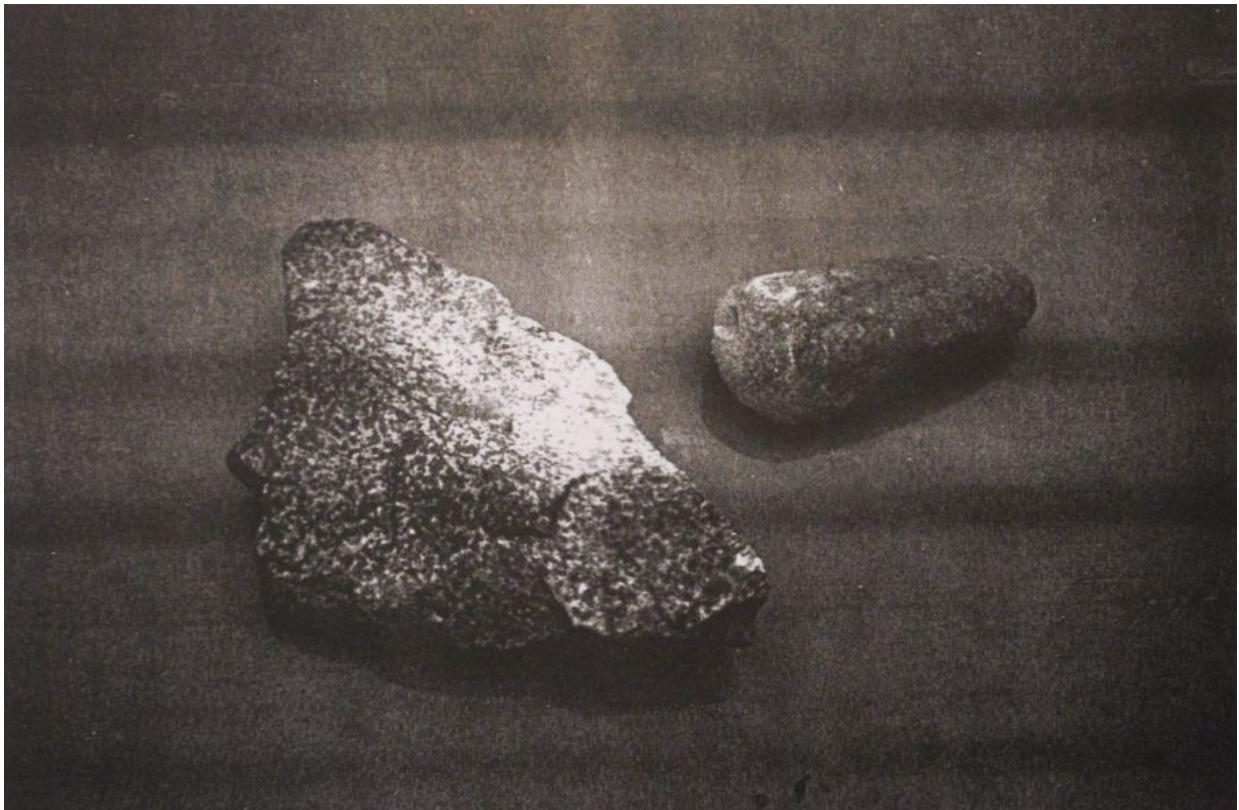
Silex taillés ayant dû servir de grattoir.



Lames diverses, un silex ayant servi de couteau et un perçoir, au milieu à gauche pointe de flèche cassée et au-dessus un perçoir.



Affûtoir à 4 faces en grès rouge.



Hache polie en grès armoricain et son polissoir en même roche, trouvés ensemble. D 0,25.



Affûtoirs. Les petits sont des lissoirs. Au milieu une pointe de flèche.



Deux hachereaux polis. Couteaux divers.



En haut un nucléus de silex abandonné lorsqu'on n'a pu lui enlever d'autres éclats, des grattoirs.
La rangée du bas représenterait des emporte-pièces pour percer les peaux.

Pâturage en forêt

Autrefois, les propriétaires de forêt donnaient l'autorisation aux petites gens du voisinage de faire pâturer leur troupeau en forêt. Aux devises, sur La Lande Patry autrefois, on marquait les animaux admis à pâturer dans le bois d'Aufy; mais je n'ai pas trouvé de texte en donnant les conditions.

Par contre, M. Dornic cite pour Chailland en moyenne, proche de nos amis de la Bigottière, un bail de 13 ans est consenti par Madame d'Aumont-Mazarin en 1807 pour l'ensemble des forges, forêts et domaines.

La forêt d'une étendue de 5751 arpents, soit 3000 hectares, divisée depuis toujours en 18 coupes réglées en taillis produisant en année commune 6000 cordes de bois.

Le fermier (l'exploitant) ne payait à ses bûcherons que 9 sols par corde, mais il les autorisait à "serrer" (ramasser) feuilles, mousses, bruyères et cimes pour faire de la cendre qu'il vendait à leur profit alors que la corde de bois à particulier 7 francs et même sept livres et dix sols (sic) prises sur place par les marchands du pays.

Le fermier est aussi autorisé par son bail à permettre à ses voituriers de mettre leurs chevaux, au nombre de 300 et plus, dans les coupes l'hiver, dès que le taillis a atteint trois ans et l'été dans celles qui ont 5 ans révolus.

Les ouvriers mettent aussi chacun une vache dans les coupes au-dessus de 7 ans.

Par ailleurs aussi, l'exploitant ne pourra faire ses fourneaux que dans des places vides et n'en fera que six par arpent, ce qui ferait 12 foyers à l'hectare.

Le charbon du bois d'Aufy: sa destination

A l'origine, le charbon du bois d'Aufy servait à alimenter les bas fourneaux et les fenderies qui le bordaient.

Une partie du charbon a peut-être aidé à alimenter les forges de Halouze et de Larchamp, mais je pense qu'il a surtout servi à subvenir aux besoins des milliers de petits forgerons travaillant à domicile pour le compte des fabricants de Chanu qui étaient considérés dès le XVII et XVIIIème siècle comme capitale du clou normand et pour laquelle les fers de certaines fenderies (les ancêtres des laminoirs et tréfileries) ne convenaient pas car on voit dans certains textes que les grosses forges de Saint-Denis-sur-Sarthon, la Roche Mabile, la Gaudinière, Carrouges, Cossé, Rânes, le Champ de la Pierre, Bagnoles, la Sauvagère, Champsecret charroyaient à Chanu.

Flore et faune

Etant donné que le bois était transformé en charbon et que si une coupe était effectuée tous les neuf ans, il ne devait y avoir que du bois à croissance rapide comme il y en avait encore il y a trente ans, c'est-à-dire du bouleau, du hêtre, peut-être du merisier, et dans les endroits plus humides, de l'aulne et du saule. Dans les endroits plus secs, croissaient aussi le chêne et le châtaignier.

Actuellement, l'érable sycomore essaie de s'y propager par ses graines ailées que transporte le vent. On trouve aussi du sorbier des oiseleurs appelé communément cofrêne. Les oiseaux sont friands de ses fruits et assurent la propagation de cet arbre par les graines qu'ils disséminent dans leurs fientes. Beaucoup de graines d'arbres ou d'arbustes ne lèvent bien que lorsqu'elles sont passées par le tube digestif d'un oiseau ou d'un animal.

Avant que n'apparaissent les clôtures en barbelés, on plantait beaucoup de haies d'aubépine. Les pépiniéristes, pour avoir des graines qui lèvent, gavaient les oies avec les fruits de cet arbrisseau.

Tous ces arbres ci-dessus ont besoin d'avoir la tête au soleil pour ne pas être étouffés par leurs voisins. Au dessous, croissent des essences qui ne souffrent pas du manque de lumière. Parmi elles, on trouve encore du hêtre, beaucoup de coudriers noisetiers dont les tiges de 3 ou 4 ans étaient très recherchées pour faire des manches d'outils.

A ce niveau, on trouve aussi du sureau, puis encore, plus court et dans les endroits humides, l'obier (*viburnum opulus*) proche parent du boule de neige de nos jardins. Les fleurs plates de l'obier embaument en mai et ses petits fruits rouges, que les oiseaux ne consomment pas, décorent ses branches l'automne et l'hiver suivant.

Lorsque le printemps arrive, poussent d'abord les petites anémones des bois auxquelles succèdent les clochettes bleues des scilles jacynthes, par endroits un tapis de pervenches et çà et de là, les tiges élégantes du sceau de Salomon. On trouve aussi des euphorbes et plus tard de belles touffes de reines des prés, des digitales et à travers tout cela, selon l'éclairage, des orties, des becs de grue, des épilobes, des benoïtes et des lamiers jaunes.

Au bord du ruisseau, quelques iris d'eau, des rubaniers, des cigües aquatiques, de la menthe ou des chanvres d'eau lorsque l'éclairage est suffisant car rien ne pousse si la lumière manque.

En se promenant dans les allées, on rencontre des belles touffes de fougères femelles, mâles, polypodes, capillaires, etc. Certaines se plaisent dans des tourbes un peu plus humides.

Dans les clairières sèches, parfois de grosses touffes de graminées et de chiendent y deviennent vite envahissants. Avant les défrichements des années 1965-1970, il y avait une quantité de terriers dans le versant nord du Mont de la Roue et dans la parcelle du Bois d'Aufy qui borde les deux rives du ruisseau dit de "Noire Vallée". Ces terriers abritaient surtout des lapins et des renards, mais il y restait encore quelques blaireaux.

Dans le ruisseau, on trouve encore quelques truites et des écrevisses. Au début du siècle, il y avait beaucoup d'écrevisses. Pierre Gaubert, notre ancien couvreur, racontait, quand il était écolier, avec des camarades, il venait souvent aux écrevisses dans les petits ruisseaux qui se jettent dans le Bois d'Aufy.

Autrefois, le saumon devait être abondant car en 1685, Thomas Moulin, du village des Brousses à Chanu, gros commerçant et entrepreneur de messageries, passait un marché le 16 février avec Jean Dufay de Landisacq, s'engageait à lui fournir pendant le Carême, de quinzaine en quinzaine, le mardi à 5h du soir, quatre-vingts saumons au moins, comme "ils seront", au prix de cinq livres et dix sols pièce !

Le gibier à plumes était aussi très abondant, car le dit Thomas Moulin avait passé marché avec un autre voiturier de Landisacq: Fleury Dufay, sieur de la croix et messenger de Landisacq à Paris: il s'engageait à livrer tout et autant qu'il pourrait amasser de bécasses et de perdrix; tant bonnes que mauvaises, au prix de 9 livres la douzaine de bécasses et 12 livres celle de perdrix !

Il ne devait pas y avoir beaucoup de gros gibiers car les voisins des bois étaient admis à faire pâturer leurs troupeaux et cochons en forêt. Ce droit fut supprimé à la révolution ainsi que celui de vaine pâture qui autorisait à passer les troupeaux partout après l'enlèvement de la moisson. On dit que les bergers des Landes venaient avec leurs troupeaux jusque dans nos régions en suivant l'avancement de l'enlèvement de la moisson, précoce dans le midi et de plus en plus tardive en remontant vers le nord.

Lorsqu'on se promène dans le bois, on voit peu de petits oiseaux. L'hiver, lorsqu'on effectue une coupe de bois, il est fréquent qu'un rouge-gorge nous accompagne en essayant de trouver quelque nourriture sur les branches qu'on abat. On rencontre aussi quelques couples de merles. Peu d'oiseaux sont sédentaires, à part quelques corbeaux qui viennent chaque nuit trouver refuge dans les grands arbres.

On n'y voit aucune pie. Elles préfèrent nicher dans les arbres proches des habitations de même que les moineaux. Les étourneaux ne passent dans les bois que pour faire en leur saison la cueillette des cerises et des baies de sureau. Lorsqu'on vient sans se faire remarquer, on a des chances de lever une buse ou des buses. En forêt les becs crochus sont rois. Et l'hiver, les chasseurs sont fiers s'ils ont l'occasion de tirer la bécasse. Quelques couples de pigeons ramiers nichent dans les bois, mais leurs petits sont une proie facile pour les buses.

On ne voit pas traîner de crapauds, pourtant il y en a et ils aiment trouver refuge dans le haut de tas de bois de feu qui sont "cordés" pour sécher avant leur enlèvement et ils apprécient encore davantage si les cordes de bois sont couvertes d'un morceau de bâche en plastique. On rencontre rarement une grenouille et pourtant il y en a car j'ai eu besoin plusieurs fois de déranger des buses de puits qui servent d'abreuvoir au bétail pour les recaler; à chaque fois, il y avait au moins une demi douzaine de grenouilles dessous.

Certains prétendaient qu'il y avait des vipères; pour ma part, dans plus de vingt années de travail, je n'en ai vu que deux et un orvet.

Et pour terminer, derrière la ferme, à l'est, vous verrez quatre beaux chênes jumeaux, ils sont très beaux et ont sans doute poussé alentour de la souche d'un arbre abattu, une cépée.



Flore actuelle - mai 1996

Depuis 1982, par suite d'abattages de bois causés en partie par la tempête et la confection d'allées d'exploitation sur l'ensemble de la parcelle, il a semblé bon de rajeunir la flore arborescente et autre par la plantation de nouvelles essences forestières, arbustives ou décoratives.

Quand vous arrivez dans le bois d'Aufy par le chemin de la Pannetière, vous trouverez dans le fond de la vallée de jeunes plantations de merisiers et de frênes communs (*fraxinus excelsior*) d'une quinzaine d'années. En arrivant, on passe sur une rigole d'assainissement, à droite gît une cressonnière au bord de laquelle se trouve une touffe de salicaire et à 1 mètre un beau sorbier des oiseleurs. En face et à gauche au milieu des rochers il y a des genêts communs, des genêts à balai et des genêts d'Espagne (fleurs jaunes très odorantes), un cerisier fleurs, des frênes et des merisiers. Dix mètres plus loin à droite vous verrez un jeune plant de févier au feuillage bipenné très élégant.

Puis lorsque le pont est traversé, à gauche, un "robinier" faux acacia, d'une belle taille, s'est fait sa place au soleil parmi ses camarades merisiers. Quelques mètres plus loin, à droite, deux jeunes frênes-fleurs

(*fraxinus ornus*) en bon français, ce sont des "ornes". On les trouve à l'état naturel dans le midi méditerranéen et dans l'est.

Tournez à gauche et prenez l'allée parallèle au ruisseau, vous trouverez dès l'entrée de belles touffes d'"herbes aux corneilles" (*lisimachia vulgaris*) qui donnent au cours de l'été une belle floraison jaune, puis en bordure de l'allée des merisiers et quelques chênes rouges d'Amérique. De chaque côté vous pourrez observer plusieurs touffes d'obier identifiables une grande partie de l'année à leurs baies rougissant à l'automne, issues de belles fleurs blanches qui s'épanouissent au printemps. Cette variété est proche parente des boules de neige. Parmi ces touffes poussent quelques tiges de tremble et l'aulne.

Quinze mètres plus loin à gauche, un petit conifère planté en 1993 serait un pin pignon. Derrière ce pin et près du ruisseau poussent une touffe de populage aux belles fleurs jaunes au printemps (*kalta* des marais) et des iris d'eau. A côté, une touffe d'aulne (*cépée*) prend ses aises au bord du ruisseau. Parmi les sous-arbrisseaux on trouve à droite et à gauche, deux amélanchiers, une belle bourdaine à droite et du fusain "bonnet carré" à gauche entre deux merisiers. Plus loin, ce sont les plantations de frênes qui dominent, plantations qui furent effectuées de 1982 à 1984.

Un peu plus loin à droite, on trouve un petit massif de plantes peu communes dans la région. Il y a de la renouée bistorte avec ses feuilles ressemblant à celles des doches (*parelles*, *rumex*) et avec ses beaux épis de fleurs roses. A côté, se trouve une touffe de benoîte des ruisseaux et une ombellifère (*boucage* *pimprenelle*). Ce sont toutes des souvenirs de vacances en semi-montagne où la renouée bistorte est très commune dans les prairies de fauche. Cependant elle n'est pas absente dans nos régions car j'en ai vu quelques touffes à Saint-Jean-le-Blanc, en bordure de la Druance et puis récemment à Saint-Quentin-les-Chardonnets dans un petit pré acheté par mes enfants.

On trouve aussi des ficaires (*verge d'or*), un *solidago* (fleurs jaunes en été et automne), des jacinthes sauvages ou scilles (*clochettes* bleues) et au long de l'allée et du ruisseau, de nombreuses touffes de reines des prés. A droite, il y a un cytise et un peu plus loin les vestiges d'une petite pépinière dans laquelle il reste quelques petits noyers, un tulipier de Virginie et vers la droite un arbre très droit près duquel il y a une touffe de rhododendrons: c'est un *paulownia* qui devrait donner un jour une belle floraison bleue avant la poussée des feuilles.

Pour agrémenter la portion de terrain ci-dessus, de nombreux oignons de narcisses ou de jonquilles ont été mis en terre. En avril le sol de cette parcelle est couvert de blanc et jaune, ce sont des anémones des bois et des petites ficaires qui s'ouvrent dès que le soleil les éclaire. Continuons l'allée, tout de suite à droite, se trouve un noyer d'Amérique et un peu en arrière une touffe d'*arum* pied de veau puis un "savonnier" chétif (*kohlreuteria paniculata*), plus loin, des sycomores croissent à travers des frênes et des merisiers et aussi quelques noyers d'Amérique qui paraît-il peuvent pousser en forêt. Parmi les sycomores, une variété a le dessous des feuilles rouges.

Plus loin, à gauche, après le deuxième rhodo le plus vigoureux, il y a un petit sapin pectiné, souvenir de vacances en Vercors, dont un promeneur malfaisant supprime tous les ans le bourgeon terminal. Plus loin, après avoir traversé le ruisseau qui rassemble les eaux de la ferme Duval, à droite, une parcelle tourbeuse assainie est plantée de frênes déjà vigoureux. De belles touffes de fougères mâles et femelles, des orties jaunes (*lamiers*) ont pris possession du terrain. A gauche, le sol est très pauvre et plein de rochers ce qui ne permet pas une bonne croissance des plantations.

Nous arrivons à l'angle du pré de la ferme. En face, un peu à droite, il y a une énorme touffe de graminées: c'est un "*Calamagrostis*" dont on retrouve plusieurs touffes à 60-70 mètres plus loin à droite. Près de cette grosse touffe d'herbe, à droite, une allée d'une cinquantaine de mètres parallèle au talus du pré de la ferme conduit jusqu'à la sortie de l'eau de ce qui fut la mare au Père Duval qui est soutenue par une murette dans laquelle se sont incrustées des touffes de scolopendre, cette fougère aux feuilles rubanées qui aime les endroits humides, plutôt sombres comme l'intérieur des puits maçonnés.

Revenons sur nos pas. Continuons tout droit en abandonnant à gauche l'allée principale. On traverse le ruisseau, montons un raidillon et obliquons à gauche pour rejoindre l'allée qui se trouve une trentaine de mètres plus haut. En montant, on longe une mouillère tourbeuse où croissent plusieurs variétés de fougères que les curieux pourront essayer d'identifier.

En vous promenant dans les allées supérieures, vous trouverez d'autres variétés qui aiment les terrains secs: polypodes, fougères verruqueuses, fougères aigles, blecknum et autres. Si le raidillon monté, vous obliquez à droite au lieu d'aller à gauche, traversez le ruisseau sur les cailloux, vous entrez dans une parcelle qui longe le pré de la ferme où le bois a été coupé en 1993 et 1994: cette parcelle est en partie replantée en petits châtaigniers à travers des repousses de tremble, à l'extrémité, le sol est tapissé de pervenches parmi lesquelles poussent au printemps de petites jacinthes bleues, quelques primevères, du sceau de Salomon appelé aussi herbe aux vipères et des euphorbes.

En terminant, je confie aux promeneurs la garde des plantations, les priant d'éviter et même à l'occasion de déconseiller toute cueillette.

MERCI

Sources:

Surville: Histoire féodale, religieuse et générale du canton de Flers, la Lande Patry, Saint-Paul.

Surville: Baronnie de la Lande Patry, 1906.

Philippe: Histoire de Flers, 1932.

Foubert: Bois et forêt en Normandie, 1985, éd. Corlet.